

Select Télécommunication s'engage à fournir des installations et des services de qualité à tous ses employés, clients et visiteurs ainsi qu'aux personnes en situation d'handicap dans le respect et la dignité.

En vertu de la loi Canadienne sur l'accessibilité, Select Télécommunication, mets en place un processus de réception de la rétroaction, de réponse qui précise la manière dont l'entreprise met en œuvre son plan sur l'accessibilité aux personnes en situation d'handicap. La mention, doit inclure des renseignements concernant les obstacles auxquels les personnes font face en traitant avec nous.

L'objectif du processus est de s'assurer, d'identifier et d'éliminer tous les obstacles et d'éviter, ainsi, que ce présente de nouvelle entrave.

La personne ayant fourni la rétroaction sera contactée selon le moyen de communication le plus appropriée.

Voici les méthodes de transmission de la rétroaction :

- ✚ En personne ou par courrier : 1-600, rue Marius-Fortier, Québec Qc G1C 0N4
- ✚ Par téléphone : 418-660-6066
- ✚ Par courriel : info@selecttel.ca à l'attention de Martin Laforest, directeur général

Veuillez indiquer les renseignements suivants à toutes demandes:

- ✚ La date et l'heure;
- ✚ La description de l'interaction, de la suggestion ou de la plainte;
- ✚ Des coordonnées (si vous désirez obtenir une réponse);
- ✚ Le moyen de communication à privilégier.

Toutes les rétroactions, seront traitées de manière confidentielle. Select Télécommunication, accusera réception de celle-ci dans un délai de +/- 2 jours ouvrables et donnera ensuite un délai de résolution ou de réparation.